

Certificat de production
au sein de l'Espece Economique Européen
N°EEE026- 20140705-001

Titulaire du certificat :

SILLIA VL

4, Avenue Pierre Marzin
22300 LANNION
France

Site de production modules :

SILLIA VL

Etablissement de Vénissieux
89, Bld Irène Joliot Curie
69200 VENISSIEUX
France

Identification unique de ce site : 937

Sites de production cellules :

EDF ENR PWT

33, Rue Saint-Honoré
Z.I. Champfleuri
38300 BOURGOIN JALLIEU
France

Identification unique de ce site : C

SOLARWORLD INDUSTRIES THÜRINGEN

Robert-Bosch-Str.1
99310 ARNSTADT
Allemagne

Identification unique de ce site : T

Site de production plaquettes :

PV CRYSTALOX SOLAR SILICON GmbH

Gustav-Tauschek-Strasse 2
99099 ERFURT
Allemagne

Identification unique de ce site : 2

Produits concernés :

Modules monocristallins : **72MXXX** et **72MXXX-V** – **60MXXX** et **60MXXX-V** (XXX indique la puissance nominale)
Référence des cellules utilisées dans les modules : **CT7E20** (EDF ENR PWT) ou **TCM 156** (SOLARWORLD)

Modules polycristallins : **72PXXX** et **72PXXX-V** – **60PXXX** et **60PXXX-V** (XXX indique la puissance nominale)
Référence des plaquettes utilisées dans les modules : **21105xx** - **21197xx** (PV CRYSTALOX)

Référentiel :

L'audit des quatre sites de production a permis de vérifier que les étapes indiquées ci-après sont réalisées au sein de l'Espece économique européenne et que les produits sont en conformité avec les exigences de l'Arrêté du 7 janvier 2013 portant majoration des tarifs de l'électricité produite par certaines installations utilisant de l'énergie radiative du soleil telles que visées au 3° de l'article 2 du décret n° 2000-1196 du 6 décembre 2000.

Etapes de production :

Toutes les étapes du processus de transformation des lingots de silicium aux plaquettes de silicium sont réalisées sur le site de production « 2 » de ERFURT – Allemagne.

Toutes les étapes du processus de transformation des plaquettes de silicium aux cellules des modules photovoltaïques sont réalisées sur le site de production « C » de BOURGOIN JALLIEU – France ou sur le site de production « T » de ARNSTADT - Allemagne.

Toutes les opérations de soudage des cellules, d'assemblage et de lamination des cellules et de tests électriques des modules photovoltaïques sont réalisées sur le site de production « 937 » de VENISSIEUX - France.

Respect des conditions de l'article 1 de l'arrêté du 7 janvier 2013 :

Deux conditions vérifiées permettant une majoration de 10 %.

Typologie du numéro de série des modules :

937LLYYMMDDxxxxx-Z

937 : numéro d'identification unique du site d'assemblage de modules de VENISSIEUX de SILLIA VL (Code « 937 »)

LL : numéro de ligne de fabrication (03 ou 04)

YYMMDD: date de fabrication

XXXXX: numéro de série chronologique pour chaque module

Z : numéro d'identification unique du site de production des cellules de EDF ENR PWT (Code « C ») ou du site de production des cellules de SOLARWORLD INDUSTRIES THÜRINGEN (code « T ») ou du site de plaquettes (wafers) de PV CRYSTALOX (code « 2 »).

Validité :

Certificat de production N° EEE026-20140705-001_Rev3 valide du **01/08/2014** au **31/08/2015**

Audits réalisés par CERTISOLIS TC le 30/07/2014 pour le site de VENISSIEUX – France (Code « 937 ») - le 28/04/2015 pour le site de ARNSTADT - Allemagne (Code « T ») - le 25/02/2015 pour le site de BOURGOIN JALLIEU – France (Code « C ») et le 19/03/2015 pour le site de ERFURT (Code « 2 »).

Le Bourget-du-lac, le 29/05/2015

Le Président Directeur Général



Jérôme BECCA VIN